

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Vous êtes intéressé par les carrières de la fonction publique ?
Vous hésitez à vous lancer dans la préparation des concours ?

L'allocation pour la diversité vous aide à franchir le pas.

Public concerné : étudiants et demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme leur permettant de se présenter aux concours de catégorie A (BAC + 3) ou B (BAC).

Montant de la bourse : 2 000 € pour l'année universitaire 2019-2020 répartis en deux versements.

Critères d'éligibilité : ressources financières, situation sociale et mérite

Un jury sélectionnera les bénéficiaires parmi les personnes éligibles en tenant compte de leurs résultats scolaires et universitaires, de leurs difficultés sociales, avec une attention plus particulière pour les personnes étant domiciliées ou / et ayant effectué leurs études en quartier prioritaire politique de la ville ou en zone rurale à revitaliser, faisant toutefois ressortir le mérite des candidats lié à leur parcours.

Signalé : Les candidats en préparation libre sont éligibles sous réserve d'être inscrit à une formation à distance dans un organisme proposant des cours de préparation aux concours administratifs. A ce titre la charte de tutorat à signer par le demandeur et le tuteur, encadrant les obligations respectives de chacun, devra obligatoirement être jointe au dossier.

Depuis, cette année le dépôt des dossiers par les candidats sera fait obligatoirement en ligne via un formulaire de demande, mis en place au niveau national par le biais du site : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/allocations-diversite-2019>

Aucun dossier papier ne sera accepté.

La date de fin de campagne est fixée au **15 septembre 2019, jusqu'à minuit.**